

Conseil municipal du lundi 7 octobre 2013

Le lundi sept octobre deux mille treize, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans son lieu habituel sous la présidence de M. Bertrand ASTRIC, Maire.

Tous les membres du conseil municipal étaient présents sauf M. Rémy LUCAS, absent excusé, procuration à Mme Wilma SINA-AUCANT ; Mme Isabelle BASTIEN, absente excusée, procuration à M. Bruno BERNARD ; Mme Sylvie PARDONNET, absente.

Mme Isabelle VEYRY a été élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 9 septembre 2013 n'appelle aucune observation. Il est validé comme tel par le conseil municipal.

Budget Primitif AEP : transfert de crédits du chapitre 022 (dépenses imprévues) à l'article 6061 (fournitures non stockable) du chapitre 011

Le Maire expose qu'afin de régler les factures qui arriveront avant la fin de l'exercice comptable 2013, il convient de transférer 3 000 € du chapitre 022 (dépenses imprévues) dont les crédits passeront de 3 125 € à 125 € à l'article 6061 (fournitures non stockable) dont les crédits passeront de 8 500 € à 11 500 €.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité** ce transfert de crédits.

Révision du POS en PLU : lancement de la procédure d'enquête publique

Le Maire expose que dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, et suite à sa demande, le Tribunal Administratif de Besançon a nommé, en vue de procéder à l'enquête publique correspondante, M. Christian PETITHORY en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. José FERREIRA en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le Maire retrace les grandes lignes du projet de révision du PLU.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité** le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et donne tout pouvoir au Maire afin qu'il procède au lancement de ladite enquête publique.

Réforme des rythmes scolaires pour l'année 2013/2014

Le Maire propose qu'un groupe de travail en charge de ce dossier soit institué. Il sera constitué des représentants des FRANCAS, des instituteurs, des représentants des parents d'élèves, de trois membres du conseil municipal (Mme Isabelle CHATAIGNER; Mme Cécile AUCANT et M. Bruno BERNARD) ainsi que de monsieur le Maire.

L'inspection académique impose que la mise en place de ces rythmes scolaires soit effective au 15 novembre 2013.

Lotissement « du Stade » : attribution de lot (promesse de vente)

Suite à la délibération du 10/06/2013 évaluant les lots, le Maire expose qu'il a reçu une demande de M. et Mme Tarik JAMALI concernant le lot n°9.

Le Maire propose d'attribuer une promesse de vente sur le lot n°9 pour un montant de 55 000 € à M. et Mme Tarik JAMALI.

Afin de confirmer leurs engagements, les acquéreurs devront verser la somme de 3 000 € (trois mille euros) dans la caisse du receveur municipal, trésorerie de Saint-Vit, 4 rue de la Liberté 25410 Saint-Vit avant le 25 novembre 2013 inclus.

Passé ce délai, la commune se trouvera pleinement libérée de sa promesse de vente.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité**.

Attribution d'une subvention au « Souvenir Français »

Le Maire expose que l'association « Le souvenir Français » a, entre autre, la charge d'entretenir les tombes des anciens combattants. Ils interviennent dans le cimetière communal.

Afin de les aider dans cette action, le Maire propose d'attribuer à cette association une subvention de 80 € pour l'année 2013.

Cette somme sera prélevée à l'article 6574 du BP 2013.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à **l'unanimité**.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux :

Assainissement

Le Maire informe le conseil que les eaux usées de Boussières transitent par les canalisations via le collecteur de Grandfontaine jusqu'à la station de Port Douvot. Le procédé technique choisi (système Gulivert) empêche la stagnation des eaux usées et donc ne génère pas d'odeurs. L'ancienne station de Boussières-Village est en cours de démolition et le bassin d'orage en cours de construction. Le planning des travaux est respecté.

Lotissement du Stade

La mise en place des réseaux humides est terminée ; les réseaux secs sont en cours.

Le géomètre a procédé au piquetage du périmètre du lotissement.

Là aussi le planning est respecté.

Aménagement de sécurité arrêt de bus à Boussières-Papeteries

Les travaux sont terminés. Il reste des travaux de finition ainsi que des reprises d'enrobés à réaliser ce qui prolonge la réception des travaux. Des pénalités financières sont à prévoir si la situation perdure.

Cet aménagement s'avère efficace au niveau de la sécurité du bus. Il faut néanmoins changer le sens de priorité.

Cantine

Suite au départ de Sébastien pour Marseille, il convient de trouver un remplaçant pour son poste d'animateur. Les FRANCAS sont chargés du recrutement. Comme pour Sébastien, la personne recrutée devra correspondre aux prérogatives imposées par les contrats aidés (moins de 26 ans).

Modification du droit de préemption

M. DEMESMAY évoque l'idée d'étendre le droit de préemption communal aux zones N du PLU.

Après réflexion le conseil le charge de se renseigner sur la faisabilité de cette extension.

Date des vœux de la municipalité

6 janvier 2014.

Date du repas des anciens

12 janvier 2014.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été
levée à 22h00.**